

Alain Jean-Marie récompensé aux Victoires du Jazz

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

7 octobre 2021

Alain Jean-Marie, 76 ans, est l'un des pianistes de jazz les plus talentueux de la scène francophone. Le 6 octobre "Les Victoires du jazz" ont récompensé le maestro d'une Victoire d'honneur. Alain Jean-Marie rejoint Marcus Miller ou encore George Benson qui ont reçu le même prix en 2010. Il succède à l'orchestre national de jazz récompensé en 2020. Une reconnaissance prestigieuse qui vient s'ajouter aux nombreux prix reçus par l'artiste guadeloupéen, entre autres : le prix Django Reinhardt en 1979 pour le morceau Afterblue, le prix Boris Vian de l'Académie de jazz en 1999 pour le meilleur album de jazz et le Django d'Or (prix du meilleur musicien français) en 2000.

Né à Pointe-à-Pitre, cet autodidacte a commencé sa carrière dans les bals de Guadeloupe au sein de l'orchestre de Robert Mavounzy. Dès l'âge de 8 ans il apprend à jouer et fini par développer un style unique marqué par les traditions musicales antillaises. Entre be-bop et biguine traditionnelle, Alain Jean-Marie marie le jazz et la musique gwo-ka à merveille. Son talent fait de lui l'un des artistes les plus demandés de la scène parisienne où il s'installe dès les années soixante-dix, on le retrouve dans les concerts aux côtés des plus grands dont Chet Baker ou même Bill Coleman.

"Les Victoires du jazz" ont salué "l'un des plus grands maîtres de la scène hexagonale en la personne du pianiste Alain Jean-Marie, tenant ainsi à rappeler l'apport essentiel des cultures d'outre-mer et particulièrement celle des Antilles, dans la richesse du patrimoine musical français." Une nouvelle mise à l'honneur du talent guadeloupéen qui saura inspirer les musiciens de demain. Alors que se pose la question de la place de la création et de la formation au centre des arts et de la culture, la création d'un conservatoire régional de musique permettrait de trouver des héritiers à celui qui a appris le solfège seulement après plus de 65 ans de

musique.